

FORMULAIRE INITIALISATION A L'EXPORT /NON ABONNE

DATE.....NUMERO DOSSIER ORBUS..... (A remplir et à remettre avec une copie de la facture)

Nom et Téléphone de la personne à contacter :	Cachet de l'entreprise ou N° CNI du demandeur (joindre la copie)
--	---

DOCUMENTS A CHERCHER (A COCHER SVP)	DOCUMENTS A CHERCHER (A COCHER SVP) ☐ Tout obligatoire, ☐ A.E ☐ E.C ☐ C.O, ☐ Autres (à préciser).....
--	---

RUBRIQUES		INFORMATIONS
REGLEMENT FINANCIER ☐ Oui ☐ Non		BANQUE DE DOMICILIATION : NUMERO COMPTE BANQUE :
VENDEUR	NOM OU RAISON SOCIALE	
	ADRESSE COMPLETE	
	CODE PPM /NINEA /RC	
	TELEPHONE / FAX	
ACHETEUR	NOM OU RAISON SOCIALE	
	ADRESSE COMPLETE	
	TELEPHONE / FAX	
PAYS ACHETEUR		
PAYS DE DESTINATION		
MODE DE TRANSPORT		☐ Air ☐ Mer ☐ Voie ferrée ☐ Route
MODE D'EXPEDITION		☐ FCL ☐ LCL ☐ LCL/FCL ☐ VRAC
LIEU EMBARQUEMENT (POINT DE SORTIE)		
Date facture :		VALEUR SORTIE USINE :
Numéro facture :		VALEUR FOB :
Incoterm facture (ex : CAF, FOB,..) :		VALEUR FRET :
DEVISE :		VALEUR ASSURANCE :
		AUTRES :
		MONTANT TOTAL :
MODE DE REGLEMENT		☐ Acompte ☐ Lettre de crédit ☐ Crédit documentaire ☐ Comptant ☐ Autre
DATE D'EXIGIBILITE		

CERTIFICAT D'ORIGINE

A remplir et à remettre avec une copie de la facture

DIRECTION DE L'INDUSTRIE

RUBRIQUES	INFORMATIONS
MATRICULE SOCIETE	
IMMATRICULATION DU PRODUIT	
DESIGNATION COMMERCIALE	
MARQUE ET NUMEROS DES COLIS	
POIDS NET	
POIDS BRUT	
NTS UEMOA A 10 CHIFFRES	
CRITERES D'ORIGINE	☐ Produits entierement obtenus ☐ Produits suffisamment ouverts ou transformés • Par le critere du changement de position tarifaire ☐ ▪ Par le critere du pourcentage de la valeur ajoutée ☐ Valeur ajoutée : ... % ☐ schema CEDEAO(en application des dispositions des articles 2,3 I 4 du protocole A/P I/I/03/03) ☐ Schema UEMOA (en application des dispositions de l'article I I du protocole additionnel n°III/2001 du 19/12/2001)

ASEPEX

N° Autorisation d'Exportation (régime/n°déclaration) :

Désignation commerciale	
Nombre de colis	
espèces	
Poids net	
Poids brut	
Valeur	
Origine	
destination	

Art	Description	Position Tarifaire	Origine	Quantité	Unité de mesure	Valeur
TOTAL						

Les documents non retirés dans un délai de 03 mois feront l'objet d'une pénalité de 5000F. A partir du délai de souffrance de 06 mois les documents seront détruits.

